

Histoire et souvenirs princiers

par Maurits Van Overbeke,
professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

Les Mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères.
(André Gide)

Les Anciens estimaient qu'on ne doit dire que du bien des morts : *de mortuis nil nisi bene*. Que la terre leur soit légère, qu'ils reposent en paix ! Brassens chantait le même précepte en vers rimés : « Une fois qu'ils ont cassé leur pipe, les morts sont tous des braves types ! » Un doute surgit pourtant quand certains d'entre eux rompent le silence définitif pour publier des mémoires d'outre-tombe, mettant en cause d'autres morts, réputés « braves types » au même titre. D'où l'embarras : que faire, si excipant du préjugé favorable des défunts, ils remuent les cendres d'autres défunts en leur déniaient ce même *nil nisi bene* ? Que faire surtout si, par le truchement d'hommes de plume, leur témoignage *post mortem* remet en cause la vérité des faits, dont certains ne furent sauvés de l'oubli qu'au prix d'efforts soutenus et moyennant une indépendance d'esprit à l'abri des pressions politiques ou idéologiques du moment ? Y réagir est sans doute risqué, mais peut-on en faire l'économie sachant que la vérité a ses droits ?

Depuis 1996, on disposait de l'édifiant ouvrage d'A.Giscard d'Estaing : *Léopold III ; un roi dans la tourmente*¹. Nous voilà désormais doté d'un titre encore plus proche de la météo dépressive : *Un couple dans la tempête*². On croyait tout savoir sur la Question royale et ses antécédents depuis la publication, en 2001, de l'ouvrage posthume de Léopold III, intitulé *Pour l'Histoire*³. N'était-ce pas la simple vérité du défunt roi ? Toute la vérité et rien que la vérité, comme on le jure aux assises ? Ce document qui avait été voulu par son épouse à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du souverain, s'était avéré un succès de librairie. Il semble néanmoins que la princesse avait gardé par-devers elle des confidences dignes d'une autre publication encore, le qualificatif posthume se rapportant désormais à elle-même. Des secrets d'État ? Des renseignements mis sous scellés

¹ A(ntoine) Giscard d'Estaing, *Léopold III ; un roi dans la tourmente*, Racine, Bruxelles, 1996.

² Cl.Désiré & M.Jullian, *Un couple dans la tempête ; Le destin malheureux de Léopold III de Belgique et de la princesse Lilian*, Albin Michel, Paris, 2004.

³ Léopold III, *Pour l'Histoire ; sur quelques épisodes de mon règne*, Racine, Bruxelles, 2001. Dans M.Dumoulin & al., *Léopold III*, Complexe, Bruxelles, 2001, les historiens M.Dumoulin et M.van den Wijngaert font remarquer (p.336) que l'ouvrage soulève beaucoup de questions, à commencer par celles relevant des principes élémentaires de la critique historique.

dans les caves de Laeken ou dans les coffres-forts d'Argenteuil ? La confession irait-elle jusqu'à dévoiler le rôle exact du cardinal Van Roey dans l'organisation du mariage religieux du 7 septembre 1941, trois bons mois avant le mariage civil ? En saurait-on davantage sur les voyages du roi prisonnier⁴ et de sa jeune épouse sous l'œil bienveillant de l'occupant ? Allait-on enfin apprendre comment le document attestant la révocation du gouverneur de Flandre occidentale, pour abandon de poste en mai 1940, avait pendant la guerre disparu des archives ministérielles sans laisser de trace ? Si les bénéficiaires de ses confidences avaient été des historiens belges, soucieux de remplir lacunes, pages blanches – voire pages arrachées –, dans le grand livre de la mémoire belge, leur curiosité professionnelle aurait sans doute trouvé à s'y employer. Or, Son Altesse a préféré de s'adresser à des journalistes français. Se souciant en général de l'histoire de la Belgique comme de l'an 40 – année pourtant cruciale pour le destin du roi –, ils ont apparemment écoutée leur hôtesse sans faire preuve d'une curiosité excessive. Tout en savourant un grand cru, ils ont bu ses paroles ou les ont notées sur leur calepin bleu roi.

Ah ces Français tout de même ! Auront-ils jamais fini de rattraper en rêve leur royauté raccourcie⁵ ? À l'évidence, une présidence républicaine si proche de la monarchie ne saurait étancher leur soif régaliennne. Il reste heureusement quelques morceaux de roi dans les pays voisins. Ainsi, il suffit de pousser vers le nord pour découvrir un royaume modeste et bon enfant où règne encore le descendant d'une vieille dynastie européenne. Et, ce qui ne gâte rien, une partie de ses sujets causent français. Dans leur Brabant wallon si peu vallonné, où le regard n'est arrêté que par une butte coiffée d'un lion rugissant, on suit encore à la trace les grognards de l'empereur et le Victor Hugo de *Waterloo, morne plaine*. Mais on découvre aussi, à un jet de pierre de la capitale, un îlot paradisiaque surchargé d'intérêt paysager et de souvenirs royaux, le domaine d'Argenteuil. Lorsque y pénètrent nos deux journalistes français, c'est pour cueillir les confidences d'une veuve altesse royale, d'une ancienne presque-reine peut-être, en tout cas d'une grande dame qui sait recevoir. Comprenons que les seigneurs de ces lieux furent d'une part feu Léopold

⁴ Interrogé après la Libération, le général A.von Falkenhausen, « gouverneur » de la Belgique occupée, témoigna que son prisonnier royal recevait le sauf-conduit pour aller à Paris « aussi souvent qu'il le souhaitait ».

⁵ Rappelons que l'engouement français pour la monarchie belge ne date pas d'hier. Le filon fut amorcée par A.Fabre-Luce dès 1948 avec *Une tragédie royale : l'affaire Léopold III*, Flammarion, Paris, 1948. Dans une veine plus rigoureuse on a pu lire aussi, en plus de A.Giscard d'Estaing déjà cité, R(obert) Aron, *Léopold III ou le choix impossible. Février 1934 - Juillet 1940*, Plon, Paris, 1978.

III, qui abdiqua en 1950, de l'autre son épouse en seconde noce, la princesse Lilian, dit de Réthy.

Dans un avant-propos alerte, l'homme à tout faire Marcel Jullian raconte comment, du vivant de Léopold III, il reçut le sésame d'Argenteuil de son compatriote Jean Piat, fidèle ami de la famille royale prématurément retraitée, et qui semblait y avoir table ouverte. Comme Jullian était aussi éditeur à ses heures, il reçoit des mains de la princesse un document qu'il lit le soir même. Découvrant à son tour toute la vérité et rien que la vérité, son sang ne fait qu'un tour. Et il décide de se battre pour « l'honneur d'un homme » et pour que « justice soit rendue ». Était-ce une ébauche de ce qui deviendrait plus tard *Pour l'Histoire* ? Si on compare la façon dont Son Altesse la présenta avec ce qu'on lit dans l'ouvrage de 2001, on est en droit d'hésiter : « Voici le manuscrit du roi ...[dit-elle] C'est *sa simple vérité*. Il s'est promis, pour le peuple belge, de la relater en détail, sans chercher querelle à ceux qui, à Londres, à Paris, ou en Belgique, l'ont diffamé ». *Sans chercher querelle*, vraiment ? Il faut croire que dans le manuscrit évoqué par Jullian ne figuraient pas encore des phrases telles que « il est des affronts que l'on n'oublie jamais ». Ou bien « ... tout cela joint au souvenir du discours de Pierlot le 28 mai et de ceux prononcés à Limoges le 31 mai 1940, et, par-dessus tout, l'inexcusable refus de Pierlot et de Spaak de rétablir la vérité, me laissèrent une impression d'amertume que même le temps eut de la peine à effacer. » Ou bien encore cette bordée à l'adresse de J.Duvieusart, pourtant Premier ministre d'un gouvernement PSC homogène : « absolument écœuré par ces basses mesquineries, qui témoignaient de la médiocrité de ces hommes, qui m'avaient fait tant de promesses ». Que n'aurait-on lu si le défunt roi avait voulu « chercher querelle » ?

Quoi qu'il en soit, la table ouverte d'Argenteuil connut encore des rallonges à Biot, résidence royale d'été sur la Côte d'Azur, où nos deux Français poursuivirent l'enregistrement des confidences. Était-ce dû au cadre champêtre ou à quelque vin gouleyant, ils prirent fait et cause pour le roi « injustement calomnié »⁶. Veuve désormais mais toujours fringante, l'hôtesse eut de la conversation pour deux, devant ses hôtes vierges de prévention autant que d'esprit critique. Entre la poire et le fromage fleurant bon la France de ses interlocuteurs, voilà que Son Altesse distille des confidences qu'elle sait presque par cœur pour les avoir répétées depuis des décennies à tant de convives. Charmés par des propos aussi sincères, ses hôtes

⁶ On aura noté le pléonasme de l'expression, la calomnie et la diffamation se distinguant de la médisance par le caractère mensonger des premières. La calomnie est donc nécessairement injuste.

sont convaincus de côtoyer l'Histoire avec une majuscule. Jullian en fait d'ailleurs la remarque dans un hypallage hardi : « l'Histoire (...) déjeune avec nous dans la salle à manger ».

Or, l'Histoire « avec laquelle on déjeune » est rarement celle que les historiens traquent laborieusement par l'étude serrée des sources et à travers le prisme déformé des témoignages contradictoires. Un seul exemple, la débâcle de mai 1940. La princesse se souvient : « Avec ma famille, nous sommes partis dans le sud de la France, à Sussare, à côté d'Anglet, où ma mère louait une villa pour ma sœur malade. Le 9 juillet, j'ai ramené mon père qui avait été blessé à la jambe pendant l'exode. Je l'ai conduit en voiture à Laeken. Il voulait voir tout de suite le roi, ou son chargé d'affaires. » L'historien enregistre la date qui permet de situer leur voyage de retour en Belgique un bon mois après la capitulation de l'armée belge. Il se pose aussi des questions sur lesquelles le témoignage reste muet. Pour le voyage d'aller, quelle date ? *Avec ma famille*, c'est-à-dire ? Son père, qui n'était autre que le gouverneur de Flandre occidentale, en faisait-il partie ? Ce père « s'était blessé la jambe pendant l'exode » ? Accident ? Hospitalisation ? Le voyage de retour à travers des régions désormais occupées ne pouvait se faire qu'avec un sauf-conduit du pouvoir occupant. Comment fut-il obtenu ? On comprend que le blessé était incapable de conduire lui-même, mais pourquoi vouloir rentrer d'urgence en Belgique, malgré cet inconfort, et vouloir parler illico au roi désormais prisonnier ? Surtout si c'est pour repartir ensuite en convalescence à Anglet jusqu'à la fin 1940 ? L'Histoire « avec laquelle on déjeune » a opportunément oublié ce que l'historien ne parvient à reconstituer qu'à grand-peine⁷. À savoir que, le 21 mai 40, quand le gouvernement belge (en réalité quatre de ses ministres) rejoint le Quartier général à Bruges et veut contacter le gouverneur de province, celui-ci est introuvable. Il est donc révoqué pour abandon de poste, par arrêté royal contresigné par le souverain. D'où le besoin, un mois plus tard, l'orage du Blitzkrieg étant passé, de venir se justifier auprès du signataire. On ignore s'il sut convaincre. Toujours est-il que sa révocation ne fut pas annulée ce jour-là. Des démarches en vue d'une réhabilitation s'imposaient dès lors. Elles se présentaient sous les meilleures auspices étant donné la connivence espérée de certains administrateurs promus ou tolérés par l'occupant,

⁷ Dans une note à la p.186, les auteurs donnent de l'absence du gouverneur Baelis une version « autorisée » qui n'est pas nécessairement conforme à la réalité des faits : « M.Baelis, injustement révoqué et condamné par arrêté du roi pour « abandon de poste » (leurs guillemets, pas les nôtres), tenait à se justifier auprès du souverain. Il voulait lui expliquer les raisons de son départ de Bruges et le redoutable concours de circonstances – entre autres l'accident dont il fut victime – qui le tint éloigné de sa province. »

parmi lesquels G.Romsée, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur. Il n'était pas interdit de penser non plus que la fille du gouverneur serait un jour princesse, voire, qui sait, « Reine des Belges ». Il n'y a pas lieu de s'offusquer de ces calculs, qui sont de tout temps au point de constituer le sel des tragédies classiques d'Euripide à Shakespeare. Or, s'ils illustrent la complexité de l'âme humaine, force est d'admettre qu'on les trouve rarement dans les mémoires des grands hommes, ceux-ci invoquant volontiers des motivations plus nobles. Ce n'est pas davantage dans le témoignage posthume de la princesse qu'on lira la moindre indication sur deux faits avérés, à savoir que son gouverneur de père obtint l'annulation de sa révocation de Romsée, le 3 mai 1941, et toucha par la suite sa rémunération, en ce compris les arriérés. À savoir aussi que le fameux document de sa révocation disparut des archives du Ministère de l'Intérieur, la dernière personne l'ayant eu entre les mains étant le secrétaire particulier du roi, le comte R.Capelle.⁸

Dans ce passage, le but de Son Altesse n'est à l'évidence pas de narrer les tribulations de son père, mais les circonstances de sa première rencontre avec son futur époux. Avant cette date, elle n'aurait fait que l'applaudir à distance respectueuse. Or, même en ne retenant que cette intention, le récit n'est pas conforme à ce que révèle le recoupement des sources. Mais passons sur les rencontres entre juillet 40 et septembre 41, couronnées par le secret mariage religieux qui devait faire couler tant d'encre. Voyons plutôt comment la princesse raconte l'épisode. Comme ses parents n'étaient pas tenus au courant de l'idylle et que la jeune personne était devenue pour le roi, selon l'expression de R.Capelle⁹, « un remède très doux » au point que « le patient pourrait difficilement mettre fin à la cure », un jour vint où Monsieur Baels père devait être mis dans la confidence. Comment s'y prit-on ? Écoutons-la : « On a fait venir mon père : il ne savait pas de quoi il s'agissait. J'ai envoyé le cardinal pour le lui dire. » On a bien lu : une jeune personne d'une vingtaine de printemps fait faire ses commissions par le personnage le plus haut placé dans l'ordre protocolaire du royaume. Il s'agirait d'une reine-mère, qui envoie un abbé de cour porter un message à quelque prince consort, on ne serait pas autrement étonné. Mais il ne s'agit encore que de M^{lle} Baels, fréquentant le beau monde, certes, et partageant avec son père un certain goût pour la course à

⁸ Voir à ce propos E.Raskin, *Princesse Lilian, la femme qui fit tomber le roi*, Luc Pire, Bruxelles, 1999, p.74-75 et les sources abondantes que l'auteur a consultées.

⁹ Cité par J.Velaers & H.Van Goethem, « En Belgique sous l'occupation », in M.Dumoulin & al., *op.cit.*, p.162.

l'ennoblissement, mais encore vierge d'armoiries, de blason et de titres nobiliaires¹⁰. Et le plus sidérant, c'est qu'elle raconte cette péripétie avec le recul de plus d'un demi-siècle. Or, on n'a ni le temps ni le droit de s'étonner, car à la même page, on apprend que « le cardinal Van Roey était un ami d'enfance. La reine Élisabeth aussi. » Le lecteur se dira tout penaud : évidemment, quand on a joué dans le même bac à sable, comme d'autres ont gardé les cochons ensemble, ça crée des liens, ça change tout !

Là-dessus, quelle est la réaction du père ? « Bien que très réticent, il a donné son accord. » On voyait déjà le gouverneur, démis de ses fonctions et demandeur de réhabilitation, refuser la main de sa fille à un roi très amoureux, flanqué d'un cardinal marieur en douce et d'une reine-mère désireuse de « distraire » son fils¹¹. Au fait, pourquoi cette réticence de Monsieur Baels ? « Il regrettait l'absence de mariage civil. » Il fallait donc un mariage civil ? Eh oui, c'est dans la constitution (art.16, §2, aujourd'hui art.20, §2). Même qu'il doit précéder le mariage religieux ! Et pour un souverain premier garant de la constitution, qui ne rate jamais une occasion pour s'en prévaloir, était-ce bien catholique, tout ça ? Néanmoins, se souvient Son Altesse, « étant donné les circonstances, sous l'Occupation allemande, le roi pensait que ce n'était pas souhaitable. » Bien sûr, si c'est le roi qui le pense ... Il fut donc décidé de célébrer dans la plus stricte intimité. Personne n'était au courant, raconte la princesse, « même pas les Allemands, ce qui était extraordinaire, alors que nous étions gardés par des SS et la Wehrmacht. » C'est dit sur un ton triomphal, comme si c'était un bon tour joué aux « boches », un acte de bravoure à citer au palmarès de la Résistance. En réalité, le tour de force fut encore plus époustouflant que ne l'avoue Son Altesse, car le mariage religieux ne fut même pas inscrit dans les registres paroissiaux de Laeken. Comme quoi, quand on a un cardinal parmi ses amis d'enfance, il y a des accommodements avec le ciel, qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Et même avec le droit civil, car après tout, ce prélat cachottier avait agi en infraction flagrante de la constitution et aux termes de l'art 237, §1 du Code pénal de 1903, il était passible d'une amende de 50 à 500 F

¹⁰ Il y avait eu des fiançailles officieuses avec un noble hongrois du nom de Peter Drascovich, mais selon la législation hongroise, un mariage était exclu étant donné la « basse extraction » de Lilian Baels ; ni les interventions d'un ambassadeur, ni celles d'un Premier ministre belge ne parvinrent à vaincre l'obstacle.

¹¹ C'est le même R.Capelle qui note : « Pendant les premiers mois de l'occupation, le roi souffrait chaque jour davantage de son isolement. Son moral s'en ressentait, sa santé risquait d'en pâtir. Ceux qui lui étaient attachés cherchaient des remèdes. Sa mère en trouva un : elle invita

adaptable au coût de la vie (on ne parlait pas encore de l'index, sauf pour les ouvrages condamnés par Rome). Mais comme le primat avait fait le nécessaire pour que personne ne l'apprenne ...

Personne ? Même pas Madame Baels mère ? Eh non ! On l'a donc mise devant le fait accompli ? Exactement, et ce fut le drame ! Car apprendre à sa maman qu'on a convolé à son insu, c'est déjà limite, même avec l'excuse « à la guerre comme à la guerre ». Mais avouer en plus que l'écu n'est autre que Léopold III, qui est quand même tout sauf un prince de carnaval, « ça ne sortait pas », tellement c'était énorme. Et quand il a fallu enfin se mettre à table, la future princesse reçut de sa mère « une gifle retentissante en plein restaurant »¹². Plus tard dans la soirée néanmoins, la main leste s'excusa et se changea en diseuse de mauvaise aventure : « Ma petite ... ce sera effarant ; ils vont se déchaîner contre toi ; tu auras une vie terriblement dure. » Dans la biographie des bergères devenues princesses, il y a souvent quelque pythie, dont il s'avère longtemps après qu'elle leur a prédit le destin qui s'est en effet réalisé. Quant à la « terrible dureté » de la vie que mènerait désormais la princesse de Réthy, avouons que tout est affaire d'appréciation, de points de comparaison et de critères pour la mesurer. Or, nos auteurs terminent leur commentaire par la confirmation de la prophétie de M^{me} Baels en écrivant : « Oui, ils se sont déchaînés contre elle ; oui, elle a eu une vie très dure, mais bien enviable dès lors que cette vie est partagée par l'être qu'on aime et qui vous aime. (...) Et puis, le 25 septembre 1983, le roi s'en est allé, laissant seule, dans ce château d'Argenteuil, la princesse Lilian toujours épiée par la presse et les gouvernements successifs. Vingt ans à faire face sans relâche. Alors là, oui, la princesse a dû s'avouer que sa mère avait raison : sa vie a été terriblement dure. » Il serait trop facile et sans doute injuste de mettre cette vie en balance avec celle de la plupart des Belges, entre autres sous l'occupation. On peut au moins se poser des questions. Dure, les escapades au Zoute et la vie de château entre Laeken et Ciergnon, pendant que les Belges goûtaient au régime des tickets de rationnement, des réquisitions et d'autres menus agréments ? Dure, la lune de miel avec le roi prisonnier, non pas à Laeken mais dans le château de l'ami nazi Kühn-von Lüssow en Autriche ? Dure, on en convient, la déportation en Allemagne en juin 1944 et la détention pendant de longs mois à Hirschstein et

Mademoiselle Lilian Baels à venir distraire le royal prisonnier. » (Cité par J.Velaers & H.Van Goethem, « En Belgique sous l'occupation », dans M.Dumoulin & al., *op.cit.*, p.162)

¹² Dans son ouvrage très documenté, E.Raskin, *op.cit.*, p.61 écrit : « On sait que Lilian l'a adoré (son père) toute sa vie. Elle ne nourrissait pas les mêmes sentiments à l'égard de sa mère ; quand, plus âgée, elle évoquait ses parents, elle ne parlait que de son père. » Voici donc l'exception qui confirme la règle.

Strobl. Mais plus dure que la vie des Belges à la même époque ? Il suffit de relire le *Journal* de P.Struye¹³ pour savoir quelles furent en ces temps-là leurs conditions de vie, même dans un milieu privilégié de la capitale. Après tout, se dira le lecteur, si nos souverains ont eu leur part de détresse, n'est-ce pas précisément ce sort-là qu'en 1940 le roi avait proclamé vouloir partager en restant en Belgique ? Et en l'épousant, la princesse ne s'était-elle pas engagée comme le commun des mortels « pour le meilleur et pour le pire » ?

Tout de même, pour parer au reproche de comparer l'incomparable, on peut évoquer un exemple de la même époque et du même milieu, à savoir celui du roi Édouard VIII qui abdiqua en 1936 en faveur de son frère Albert, le futur Georges VI, afin d'épouser la roturière Wallis Simpson. Dira-t-on que la vie de celle-ci fut dure parce qu'elle fut pendant un bon moment le souffre-douleur de la presse britannique ? Dira-t-on qu'elle fut même encore plus dure que celle de la princesse de Réthy, au motif que le gouvernement et la couronne britanniques lui refusèrent obstinément le titre d'altesse royale, privilège que Léopold III accorda à son épouse dès le mariage morganatique en 1941 ? Quant à la dureté d'être « toujours épiée par la presse et les gouvernements successifs », il n'est pas certain qu'elle ait été insupportable au regard de sa dotation princière, celle-là même qui permit entre autres aux deux journalistes français de se faire royalement accueillir à Argenteuil et à Biot.

Narrée ainsi dans la salle à manger de ces demeures somptueuses par une princesse accorte et diserte, la guerre passe comme l'éclair et n'occupe qu'une vingtaine de pages. Au fait, pendant ces années-là, que devint son royal époux ? Pour le savoir, il est déconseillé de consulter les travaux d'historiens de métier, qui ont poussé l'irrévérence jusqu'à chercher dans les archives¹⁴. Écoutons plutôt la princesse qui parle de son époux comme d'un grand résistant : « le roi lui-même fit transmettre à Londres de précieux renseignements sur l'activité des troupes allemandes [...] Il fit même évader des parachutistes. » Il faut croire que ceux qui l'ont aperçu à la même époque à Munich et Vienne, sans parler de Berchtesgaden, ont halluciné ou sont de mauvaises langues. Sachons donc que le cœur du roi était à Londres, près de ses amis Churchill, Pierlot et Spaak. La preuve, c'est qu'« il

¹³ P. Struye, *Journal de guerre*, Racine, Bruxelles, 2004.

¹⁴ On pense à J.Stengers, *Léopold III et le gouvernement*, Racine, Bruxelles, 2002, J.Gérard-Libois & J.Gotovitch, *Léopold III, de l'an 40 à l'effacement*, Deboeck, Bruxelles, 1991, J.Velaers et H.Van Goethem, *Leopold III ; de koning, het land, de oorlog*, Lannoo, Tielt, 1994, J.Vanwelkenhuyzen, *Quand les chemins se séparent*, Racine, Bruxelles, 2001, M.Dumoulin & al., *Léopold III*, Complexe, Bruxelles, 2001, etc.

intervint directement en faveur des familles » de ces deux derniers.

Mais une vie n'est captivante que vécue sur le fil du rasoir, autrement dit, si elle côtoie ou affronte la mort. Certes, pendant cette période de privations, la princesse ne connut guère le sort de ses compatriotes, ni à plus forte raison les dangers physiques et moraux des résistants. On apprend néanmoins qu'en octobre 1943, elle fut à deux doigts de mourir d'une embolie pulmonaire. Elle reçut même l'extrême onction. On ignore si le cardinal « ami d'enfance » fut une fois de plus appelé à la rescousse. La malade fut-elle au moins admise à l'hôpital et soignée par la crème des médecins ? Vous n'y pensez pas ! Elle refusa, voulant rester « prisonnière comme le roi ». Inutile d'ajouter que cette farouche volonté ne l'avait pas encore visitée pendant les premières années de l'occupation. Cela dit, comment fut-elle tirée d'affaire ? Par l'imposition d'une petite médaille de baptême, perdue jadis sur une plage française et qu'une vieille dame avait retrouvée. Apprenant la nouvelle, Pétain¹⁵ – celui de *Maréchal, nous voilà !*, celui qui en 1940 avait « fait don de sa personne » à la France – proposa ses services pour la faire apporter à Laeken (la médaille), mais la dame en question ne faisait plus confiance au Maréchal (en 1943, avait-elle senti le vent tourner elle aussi ?) et l'expédia par la poste. Il n'empêche que la breloque n'avait rien perdu de ses vertus thérapeutiques, car aussitôt appliquée sur le corps de l'agonisante (« avec du sparadrap », note la princesse, tout est dans le détail !), elle fit reculer la méchante embolie.

Arrive enfin le débarquement en Normandie en même temps que l'ordre de Hitler de déporter « ce damné roi » en Allemagne. Et c'est à cette époque que la princesse entre pour de bon dans la Résistance. Car le lendemain, elle apprend qu'elle doit elle aussi se préparer à la déportation avec les enfants royaux. « Alors j'ai fait une chose invraisemblable. J'ai réveillé un gendarme belge, le jardinier. On a mis des planches sur les escaliers. Moi, j'étais au volant des voitures, en première. On tirait. On poussait. Je les ai camouflées sous des rideaux, des robes de chambres de velours, j'ai mis des cadres en argent avec des photos. J'ai caché huit voitures ! » Comprendons que Son Altesse profita de la nuit pour camoufler les autos avec

¹⁵ Où l'on voit que la princesse fréquenta dès l'enfance les grands de ce monde, à savoir non seulement W.Churchill, mais aussi le Maréchal Pétain. « Je le connaissais bien parce que chaque fois qu'il représentait la France pour tout ce qui était de la guerre de 14-18, Chemin des Dames, etc., il déjeunait chez nous. » Avoir réussi à évoquer à la même page (23) le Chemin des Dames, où tant de soldats français furent fauchés dans la fleur de l'âge par l'incurie d'un état-major, et le Grand prix d'Ostende, une course hippique, rencontre mondaine propice à l'arrangement de mariages huppés, c'est ce qui illustre bien la distance entre l'Histoire « avec laquelle on déjeune » et celle qui résulte de la critique historique.

lesquelles la déportation devait se faire le lendemain. Et comment mieux cacher ces véhicules que sous des robes de chambre (*de velours*, toujours le détail !) et des cadres (*en argent*, idem) ? L'astuce fut-elle au moins payante ? « Ils ont cherché partout. J'avais gagné plus de quarante-huit heures. Puis ce fut d'une violence terrible. » Quoi ? Des représailles sanglantes comme un peu plus tard dans les Ardennes ? « Alors, j'ai fait ce qu'ils ne voulaient pas. J'ai réuni le cardinal Van Roey, toujours lui, et le procureur de la Cour de cassation pour leur remettre une protestation écrite adressée aux Allemands »¹⁶. La violence annoncée n'émanait donc pas des Allemands, furieux d'avoir été bernés, mais de la princesse elle-même, l'arme terrible n'étant autre qu'une protestation écrite acheminée par deux facteurs de haut vol, un archevêque et un procureur ? En fait, on s'en doutait, le jeu de cache-cache n'eut pas le résultat escompté. Mais on a la Résistance qu'on peut et n'est-ce pas l'intention qui compte ? (Trop facile de se demander après coup si les voitures n'auraient pas été mieux camouflées sous des vêtements en bleu de chauffe ou sous des cadres en chêne foncé.) Quant à la protestation écrite, elle n'avait évidemment pas la moindre chance de faire fléchir Hitler, pas plus que celle que le roi lui avait adressée la veille avec la même mise en scène. L'une et l'autre disaient clairement – aux Allemands, mais aussi aux Belges – que la famille royale ne partirait que contrainte et forcée. Cela n'allait-il donc pas sans dire et surtout sans écrire ? Il faut croire que non. C'était entre autres l'avis du général Van Overstraeten, conseiller militaire du roi. Il fallait protester, disait-il, ne fût-ce que pour ne pas donner l'impression que le roi approuvait la mesure¹⁷. En effet, dès le début de l'occupation le souverain s'était parfois épanché dans ce sens devant son secrétaire Capelle, disant par exemple : « En restant ici [...] je me diminue, j'use mon crédit vis-à-vis des Belges, tandis qu'en m'éloignant temporairement, je manifeste ouvertement mon impuissance et, en même temps, je me refais une santé »¹⁸. Quatre ans plus tard, il n'était apparemment pas le seul à penser qu'un tel éloignement lui ferait le plus grand bien. Dans son *Journal de guerre* P.Struye note le mardi 12 janvier 1943 que « sur les lèvres de tous les 'bons royalistes' revient ce

¹⁶ En réalité, ils furent trois, le cardinal et les deux magistrats (Jamar et Cornil) auxquels le roi avait confié le *Testament politique*.

¹⁷ R.Van Overstraeten, *Sous le joug ; Léopold III prisonnier*, Didier-Hatier, Bruxelles, 1982, p.296.

¹⁸ Cité par J.Velaers & H.Van Goethem in M.Dumoulin & al., *op.cit.*, p.152. Dans leur ouvrage néerlandais (*op.cit.*p.358) les mêmes auteurs défendent la thèse que la déportation fut la décision exclusive de Hitler, même si le roi y vit quelques avantages. Néanmoins, la perspective d'être absent du pays le jour de la Libération restait pour celui-ci un inconvénient majeur.

refrain : la seule façon de restaurer son prestige compromis est qu'il se fasse déporter en Allemagne. » Et le mercredi 7 juin 1944, ayant appris la nouvelle de la déportation, le même Struye écrit : « Beaucoup considèrent que l'événement est heureux pour le souverain, qui va ainsi regagner le prestige et la popularité qu'il avait perdus dans certains milieux »¹⁹.

Qui était chargé de la déportation ? Une ample escorte allemande sous l'autorité du major Dietrich Bunting. Dans son souvenir la princesse le fait monter en grade et l'appelle le colonel Buntig (sic)²⁰. Les journalistes français, toujours fâchés avec les noms propres²¹, n'ont pas jugé utile de vérifier, faisant confiance à la mémoire de Son Altesse. Le lendemain donc, ce même commandant se fâche tout rouge à cause du retard pris sur le programme. On connaît la cause de l'incident par recoupement des témoignages, ceux notamment de Capelle et de Van Overstraeten²². C'est qu'en quittant la Belgique, le roi avait laissé derrière lui une bombe à retardement, le fameux *Testament politique*. Le général n'ignorait rien de son contenu, puisqu'il avait été associé à sa rédaction et n'en avait pas adouci le trait. Selon l'expression de la reine Élisabeth, il écrivait « avec son sabre »²³. Le secrétaire Capelle en connaissait lui aussi la teneur qu'il jugeait néfaste pour la cause du roi et avait suggéré à son maître d'arrondir les angles, le document étant en effet – comme cela devait s'avérer plus tard – hérissé d'aspérités²⁴. Léopold III en avait confié un exemplaire à certains de ses conseillers, à charge pour eux de les remettre qui au gouvernement belge, qui aux autorités alliées, au cas où lui-même ne serait pas en Belgique à la Libération. Se heurtant à la morgue du roi, Capelle avait

¹⁹ P.Struye, *op.cit.*, pp.362 et 474-75. Néanmoins, ne confondons pas un sentiment diffus dans la population avec les intentions du roi. En particulier, rien ne semble accréditer l'accusation d'A.Van Acker selon laquelle Léopold III aurait organisé lui-même sa déportation.

²⁰ Il s'agissait d'un chef ou commandant de bataillon, appelé aussi *major* (*Major* en allemand) et pas d'un colonel (*Oberst* en allemand).

²¹ Ainsi Berchtesgaden, la fameuse résidence de Hitler, devient Berschtesgaden, l'île de Molokaï, célèbre à cause du Père Damien, s'écrit ici Molokoi, la ville belge Malines est amputée d'une lettre (Maline). Dans l'arbre généalogique de la dynastie, Mathilde d'Udekem est appelée « d'Acor » et Claire Coombs a perdu un o (Combs). Même le chien de Hitler, que la princesse a vu à Munich et qui répondait au nom de Blondi, est rebaptisé ici Blandi.

²² A notre connaissance, l'enquête la plus approfondie sur cet épisode est celle de J.Velaers & H.Van Goethem, *op.cit.*, pp.858-65.

²³ Cité par R.Capelle, *Dix-huit ans auprès du roi Léopold*, Fayard, Paris 1970.

²⁴ Curieusement, une de ces aspérités, l'art.7 concernant la fameuse « réparation solennelle et entière », est citée deux fois in extenso par nos auteurs (p.50 et 143). De même, le fameux propos de Churchill à Eden concernant le caractère *minable* de Léopold III (et de ses sujets) y figure

semble-t-il trouvé une oreille plus accueillante auprès de la princesse, consciente du tort que pourrait faire ce texte à la monarchie. Avec la déportation du souverain – et de sa famille le lendemain – le secrétaire vit donc s'évanouir sa dernière chance d'amener le roi à émousser le tranchant de son *Testament politique*. À moins que la princesse ne puisse le rejoindre en captivité et lui en remettre un exemplaire avec les amendements proposés. Mais où trouver cet exemplaire au soir du 9 juin, pendant que le major Bunting rongea son frein ? Le plus simple était de demander celui de Van Overstraeten. Or, le conseiller militaire du roi n'entendait pas s'en dessaisir aussi facilement. Il fallait que la princesse lui en donne l'ordre formel en présence du grand-maréchal de la cour, ce qui fut fait²⁵. Dans le souvenir de la princesse, l'incident devient une épopée très différente. D'abord, les soucis de Capelle et les amendements qu'il suggérait sont passés à la trappe. Ensuite, c'est le général qui lui révèle l'existence du document en disant : « Il y a un écrit que je possède ; si jamais vous deviez revoir le roi, j'aimerais bien qu'il y ait un mot qui soit changé. » Là-dessus, il va en voiture chercher son exemplaire, faisant attendre le convoi « pendant au moins quarante minutes ». N'y tenant plus, Bunting donne l'ordre de partir. Le général parvient toutefois à rattraper le convoi dans les rues de Bruxelles. « Il nous a fait une queue de poisson. Par la fenêtre ouverte, il nous a jeté une enveloppe, ce qui était extrêmement dangereux parce que, immédiatement, l'escorte de SS a fait demi-tour et m'a demandé de quoi il s'agissait. J'ai inventé quelque chose. » L'esprit inventif de Son Altesse s'est sans doute encore illustré plus tard, car si on prend la peine de comparer les trois témoignages, on finit par se demander qui invente. Ce ne peut être Capelle, vu le nombre de personnalités qu'il contacta et qui pouvaient confirmer ses démarches : l'ancien chef du cabinet Wodon, l'ambassadeur Davignon, les magistrats Jamar et Cornil (ceux-là même que le roi avait chargés de

deux fois (p.72 et 156). Ces doublets sont-ils dus à une manque de coordination entre les deux plumes ou à une négligence lors de la correction des épreuves ?

²⁵ La version de R. Van Overstraeten (*op.cit.*, p.302-303) est la suivante : « Weesmaes vient me demander le 'testament' de la part de la princesse ! Je réponds qu'il n'est pas 'sur place', qu'il faudra quelque temps avant que je le rapporte. On m'envoie le chercher (pourtant le cabinet en détient un exemplaire !). [...] 18h30. Je rentre à Laeken. Le convoi vient de partir, Buntinck (sic) n'ayant pas accepté d'attendre davantage. [...] Nous rattrapons la colonne au boulevard Brand Whitlock et retournons jusqu'à la tête, qui s'arrête sur nos signes. J'ouvre la portière de la voiture des princes. Madame, il est de règle, dis-je, quand le roi me confie un document, que je ne m'en défasse que sur son ordre. Le grand-maréchal m'est témoin qu'en remettant l'enveloppe ci-jointe, qu'il serait particulièrement regrettable de voir tomber entre certaines mains, je n'agis que sur l'ordre formel de la princesse. Celle-ci : je suis certaine, général, que cela répond exactement au désir du roi ! »

faire parvenir le document au Premier ministre Pierlot) et jusqu'au cardinal Van Roey et à la reine Élisabeth. Tout prouve que le fidèle secrétaire a voulu remuer ciel et terre pour empêcher l'irréparable, en l'occurrence pour éviter que le document ne soit connu tel quel après la Libération. Or, vu l'argumentaire qu'il développa, il est probable qu'au lieu de changer un seul mot, comme le voulait le général, il aurait réécrit voire biffé des passages entiers. Quant au général, on sait que, dans ses mémoires, il aime bien se sculpter en statue de commandeur et qu'il ne portait pas la princesse dans son cœur, ce sentiment étant d'ailleurs réciproque. Toutefois, nous ne saurons jamais quel mot il voulait changer dans le *Testament*, si tant est qu'il faille se fier sur ce point à la mémoire de la princesse. Car celle-ci clôt l'épisode par la remarque : « Quant au mot que le général souhaitait voir changer, un adjectif je crois, il est resté tel quel et je ne m'en souviens plus. »

Ici encore, l'Histoire « avec laquelle on déjeune » est plus précaire que celle résultant d'enquêtes sérieuses. Selon celles-ci, la princesse emporta à la fois l'exemplaire du général et les commentaires de Capelle pour les remettre au roi. La manœuvre a dû échouer, puisque en août 1944, Léopold III – prisonnier pour de bon cette fois – fit savoir par son ordonnance Gierst qu'il n'entendait rien changer au texte et qu'il maintenait les instructions à ses conseillers chargés de le remettre aux destinataires. On sait aussi que l'exemplaire du général ne parvint jamais à Hirschstein, la princesse prise de panique l'ayant fait brûler dans les toilettes de l'hôtel *Elefant* à Weimar. Son geste n'aurait pas été remarqué s'il n'avait provoqué un début d'incendie nécessitant des appels au feu et l'intervention du précepteur Gatien du Parc. On en a connaissance par deux sources au moins, qu'on ne peut soupçonner de prévention contre la famille royale, à savoir Capelle lui-même et R.Keyes, l'ami britannique du roi²⁶.

Sachant ce qui précède, il est à nouveau intéressant de voir comment l'histoire se déforme au gré des témoins et de la durée qui les sépare des faits évoqués. La princesse : « J'ai réussi à cacher ces documents, dont j'ai pris connaissance, non pas à Luxembourg, où nous avons passé la première nuit, car j'étais trop surveillée par les Allemands, mais à Weimar, le lendemain, à l'hôtel *Eléphant*, qui était le siège de

²⁶ Il s'agit de R.Keyes, *Echec au roi*, Duculot, Gembloux-Paris, 1986. Cet auteur, fils de l'amiral Lord Keyes, conseiller britannique auprès du Haut Commandement belge en 1940, a clairement opté pour une lecture des événements conforme aux souhaits du Palais. Aussi instruit-il souvent à charge de ses adversaires et des historiens indépendants, qu'il n'hésite pas à appeler des « fouilleurs de poubelles ». Hôte et confident du couple royal, il donne en général une version « autorisée » des faits. Il est d'autant plus intéressant de noter qu'en l'occurrence sa version (p.140) est différente de celle de la princesse.

la Gestapo. C'était un exemplaire du Testament politique du roi. Je me suis rendu compte tout de suite que c'était extrêmement dangereux de posséder ce manuscrit et que, si les Allemands s'en emparaient, il pouvait y avoir des sanctions. Le lendemain, dans la voiture, j'ai dit à la princesse Joséphine-Charlotte de se tenir prête. J'ai prétexté qu'elle avait besoin de descendre, on s'est arrêté près d'un champ de blé, elle en a profité pour enterrer le document. » On voit que l'épisode du début d'incendie dans une chambre d'hôtel à Weimar est remplacé par celui de l'enfouissement près d'un champ de blé, mais le résultat est le même, puisque le document est perdu et n'atteindra pas son destinataire. Notons toutefois que, dans son souvenir, Son Altesse ne découvre la teneur du document qu'à Weimar, alors que, selon Capelle, elle avait été avertie dès avant son départ de la dangerosité de ce texte, non pas en cas de découverte par les surveillants allemands, mais au cas où, après la Libération, il parviendrait tel quel (c'est-à-dire sans les modifications proposées par le secrétaire) à ses destinataires. Force est donc de constater quelque incohérence dans le récit de la princesse. Ayant oublié que tout était parti des inquiétudes justifiées de Capelle, elle retient comme seul risque que les Allemands ne découvrent le document, crainte que Van Overstraeten semble d'ailleurs avoir partagée. Mais alors, pourquoi parle-t-elle de « ces documents » au pluriel (« j'ai réussi à cacher *ces documents* ») ? N'est-ce pas parce qu'elle était porteuse et d'un exemplaire du *Testament politique* et des notes de Capelle ? Si elle a fait brûler (ou enterrer) les deux pour qu'ils ne tombent pas entre les mains des Allemands, elle devrait en conclure en bonne logique que, ce faisant, le roi n'a reçu ni l'un ni l'autre, contrairement à ce qu'avaient espéré, pour des raisons différentes, Capelle et Van Overstraeten. Or, elle semble considérer que l'échec de cette mission se limite à la non-satisfaction de la demande du général visant à faire changer un mot, « un adjectif, je crois ». Ceci prouve, si besoin, que le fait d'avoir été témoin direct des événements, ne préserve pas toujours contre la mémoire déformante ou sélective.

Si Son Altesse panique parfois devant le risque de représailles allemandes pour détention de documents compromettants, elle ne craint pas, à d'autres moments, d'insulter les dirigeants du Reich. « Là, j'ai fait une scène effarante. J'ai été aidée par les bombardements... Ils ont, à un moment, parlé du Reich, et j'ai dit : le Reich, ses dirigeants, ce *Schwein*, ce cochon – c'était Himmler, bien sûr –, et ils ont cru que je le disais du Führer. Ça les a mis hors d'eux, mais c'est ce que je voulais, ainsi, ils ont tout oublié. » Le lecteur se demandera si Son Altesse ne lui raconte pas ces performances pour que lui aussi oublie tout. Qu'il oublie par exemple les mots élogieux qu'elle avait encore eus pour le Führer l'avant-veille, devant Van

Overstraeten, qui note dans son journal : « Elle me paraît tenir celui-ci pour un personnage très supérieur à la réalité et capable de redressements illimités »²⁷. Qu'il oublie aussi le jugement louangeur que, selon H.Deman, Léopold III fit de Hitler en 1940, après l'entrevue de Berchtesgaden : « C'est un homme comme il en naît un tous les mille ans »²⁸. On a décidément l'insulte tardive dans cette famille, car même la princesse Marie-José, sœur de Léopold III, qui joua un rôle décisif dans la préparation de Berchtesgaden, et fut interviewée le 13 mars 1973 par *La Libre Belgique*, confia : « C'était mon frère qui avait insisté pour que j'aie voir Hitler afin de préparer le terrain d'une future rencontre pour lui avec ce fou. »²⁹ *Ce fou ?* Est-ce bien le même dont elle disait en 1940, selon la version de son frère dans *Pour l'Histoire* : « Le Führer est encore favorablement disposé à l'égard de la Belgique et est prêt à écouter les revendications que tu voudrais lui exprimer pour alléger le sort de tes compatriotes. Tu devrais le voir. » ? L'historien est bien placé pour savoir que les Führer, Duce, Petit père des peuples, Grand timonier, etc. se changent aisément en *criminels de guerre*, en *Schweine*, voire en *fous*, à condition d'avoir été vaincus, mis hors d'état de nuire, voire dûment enterrés.

Toujours adepte de la vie sur le fil du rasoir, la princesse échappa une seconde fois à la mort. Vers la fin de la déportation, à Strobl, un médecin allemand lui dit : « Comme vous avez souffert de la faim comme nous tous, nous vous donnons ces gélules bleues. Ce sont des vitamines, donnez-les aux enfants, prenez-en vous-même, ça vous fera du bien. » Mais Son Altesse, apparemment plus méfiante envers les gélules bleues qu'envers les médailles de baptême, raconte : « Nous ne les avons pas prises, et quand, quelques heures après, les Américains sont arrivés, j'ai demandé un médecin américain ; je lui ai donné les gélules. C'était du cyanure. J'en ai gardé un échantillon, tout desséché. » On voit par là que ces médecins allemands, contrairement à l'emblème ailé de leurs étendards, n'étaient pas des aigles. Chacun sait que le cyanure est bleu. Le mot est même dérivé d'un terme grec qui signifie bleu. Non seulement les Allemands n'avaient rien fait pour déguiser ce poison dans des capsules d'une autre couleur, mais en les donnant à leurs victimes putatives, ils faisaient exprès d'ajouter « nous vous donnons ces gélules bleues. » En plus, ils auraient exterminé d'un seul coup le noyau de la dynastie, ouvrant ainsi la voie au règne du prince Charles, dont ils ne pouvaient ignorer qu'il était nettement plus

²⁷ R.Van Overstraeten, *op.cit.*, p.296.

²⁸ Témoignage de H.Deman, cité par J.Velaers & H.Van Goethem, in M.Dumoulin & al., *op.cit.*, p.158.

²⁹ J.Stengers, *op.cit.*, p.159, citant cet aveu, ajoute : « l'expression 'avec ce fou' est de son récit postérieur, publié en 1973 ; elle ne figure, faut-il le dire, dans aucun document de l'époque. »

anglophile que son frère Léopold. Concluons qu'en donnant des gélules bleues à la princesse, et surtout en ajoutant que c'étaient des gélules bleues, ils ont manifestement sous-estimé sa perspicacité.

Après la libération de la famille royale le 7 mai 1945 commencent les tractations entre le roi et une délégation belge comprenant le régent et une partie du gouvernement, dont le Premier ministre A. Van Acker. Cette délégation fut logée à l'auberge *Im weissen Rössl* (au Cheval Blanc) rendue célèbre par l'opérette à l'eau de rose de R. Benatzky. Sur cet hôtel alpestre, la princesse nous réserve un scoop de premier ordre : « Les Américains y avaient installé des micros afin d'avoir des renseignements, oh, non pas sur les desseins du gouvernement belge, mais sur l'emplacement des grottes cachées dans la montagne où se terraient des SS et où ils disposaient d'armes importantes (...) Et tout naturellement, les Américains enregistrèrent les propos de la délégation belge qui ne présentèrent, pour eux, aucun intérêt. » Pour eux, sans doute, mais pour nous, beaucoup ! Or, les bandes de ces écoutes, la princesse dit les avoir obtenues un demi-siècle plus tard. Elle les a fait « débruiter » et en les écoutant, elle a compris que, pour le sort de la famille royale de l'après-guerre, tout était joué d'avance. « Tout est confirmé, programmé, jusqu'à notre installation en Suisse que nous pensions être de notre initiative. » Autrement dit, ces bandes révéleraient un plan concerté qui devait mener tout droit à l'abdication du roi ? Ce n'est ni tout à fait invraisemblable, ni absolument sûr. Mais si Son Altesse estimait que ces écoutes recelaient des éléments probants d'une sorte de complot contre le retour du roi, elle eût été bien avisée de les soumettre en temps opportun à des historiens neutres, si ce n'est pas un pléonasme. Toutefois, ce qui paraît plus surprenant, c'est qu'en mettant la délégation belge sur écoutes, les Américains auraient espéré localiser les grottes où se terraient des SS avec leurs munitions. Aussi les imagine-t-on très déçus en écoutant les voix du prince Charles, de Van Acker, de de Staercke etc... À cette époque, en effet, les autorités belges avaient déjà assez des soucis avec l'épuration des inciviques et la relance économique, sans parler des problèmes liés au retour du roi, pour ne pas devoir s'occuper en plus des SS résiduels dans les grottes tyroliennes.

Que le roi n'ait rien eu à se reprocher, ni à Wynendaele, ni à Berchtesgaden, qu'il ait au contraire toujours agi avec sagesse et courage, la princesse, appuyée par ses deux hôtes français en administre « la preuve par neuf » (c'est le titre de leur chapitre) en invoquant le *Rapport* de la Commission Servais et le *Livre blanc* qu'elle était chargée d'examiner. Cette commission était certes composée de magistrats, juristes et universitaires au-dessus de tout soupçon, mais mandatés par le

roi, ils conçurent leur charge comme un travail de réconciliation nationale, celle-ci devant préparer à terme la reprise par le roi de ses prérogatives constitutionnelles. Aussi s'alignèrent-ils volontiers sur le *Livre blanc*, rédigé dès 1945 par J.Pirenne et revu de près par le souverain. Dès lors, ils en entérinèrent – sinon de bonne foi, du moins pour la bonne cause – les oublis, les citations sélectives, tronquées ou antidatées, voire les paralogismes, que des historiens indépendants ont mis en évidence depuis lors. Il serait donc pour le moins hasardeux d'en conclure, comme le fait la princesse : « En juin 1947, les conclusions de la commission sont publiées. Elles sont un triomphe pour le roi. » Si c'était le cas, on serait fondé à en déduire que Léopold III eut en l'occurrence le triomphe très modeste. Car la Commission avait en effet largement cautionné la version du *Livre blanc*, mais pourquoi le souverain décida-t-il de ne jamais publier ce dernier ? Nos auteurs français ont compris qu'il y a là un petit problème : « ... le roi s'oppose à ce que le Livre blanc, exposé fait par lui-même de son attitude pendant la guerre, examiné et approuvé par la commission Servais point par point, soit diffusé dans le public. Décision difficilement compréhensible si ce n'est, comme l'affirme le roi 'de ne pas provoquer d'agitation inutile'. » Que le souverain ne se fut-il inspiré d'un précepte aussi sage en rédigeant son *Testament politique* ! Retenons néanmoins l'expression : *diffusé dans le public*, car l'ouvrage fut bel et bien composé, corrigé, imprimé en 40.000 exemplaires dès 1946, mais non publié ni distribué, même pas en 1949, après (ou malgré) la caution officielle de la Commission Servais, le souverain s'y étant refusé. Pourquoi ? Sa Majesté s'en est ouverte à son ancien secrétaire Capelle en l'été 1948. Parlant de J.Pirenne³⁰, rédacteur appliqué du *Livre blanc*, il le décrit comme un homme de parti pris qui n'a rien d'un historien. À en croire le souverain, son nouveau secrétaire voulait raconter l'histoire telle qu'il la concevait, sans tenir compte d'éléments incompatibles avec l'opinion qu'il s'était faite. Et au printemps 1949, le roi se plaint encore de ce que, avant de donner le bon à tirer du *Livre blanc*, il ait dû passer à Gstaad des soirées et des nuits à biffer des pages entières. Malgré toutes ces suppressions, il a trouvé l'ouvrage, après impression, impubliable.³¹ Reposons donc la question : quel fut le véritable motif du refus, celui « de ne pas

³⁰ J(acques) Pirenne, fils de l'historien Henri Pirenne, historien lui-même, ancien précepteur d'histoire de Léopold III dans les années 1920, professeur d'histoire à l'Université Libre de Bruxelles, nommé secrétaire particulier du souverain en août 1945, est un exemple des dérives auxquelles peut mener l'historiographie lorsqu'elle a décidé de se mettre au service d'un homme ou d'une cause. Qu'un monument comme le *Livre blanc* puisse être présenté par l'auteur comme une application de « la rigoureuse méthode historique » laisse rêveur !

³¹ Papiers Capelle, cités par J.Velaers et H.Van Goethem, *op.cit.*, p.942.

provoquer d'agitation inutile », ou la crainte de rendre public un système de défense qu'un secrétaire trop zélé avait construit pour le souverain, et qui était non seulement contraire à la vérité, mais encore gauchi au-delà du vraisemblable ? En effet, vouloir démontrer moyennant force contorsions que ce n'était pas le gouvernement Pierlot qui avait choisi le camp des Alliés (après moult hésitations, certes), mais le souverain, et ce, depuis 1940, c'était non seulement faux – ce qu'un homme politique pourrait encore admettre « pour la bonne cause » – ce n'était surtout pas plausible, ce qui ne pardonne jamais. Devant cette invraisemblance qui sautait aux yeux même de certains défenseurs du roi, un entourage moins emporté, qui visait avant tout la remontée sur le Trône de ce dernier, considéra que la publication de l'ouvrage ferait pour sa cause plus de mal que de bien. Or, c'est ce document, dont le souverain lui-même avait perçu les faiblesses (mais qu'il avait néanmoins cautionné), qu'avec un demi-siècle de retard nos deux auteurs invoquent pour appuyer le souvenir de la princesse³².

Si l'on croit que le *Livre blanc* dit lui aussi toute la vérité et rien que la vérité, il s'ensuit que les déclarations provoquées par les convulsions de la Question royale doivent être taxées de « mensonges, bassesses et calomnies », voire d'« acharnement politico-médiatique ». Il n'est pas douteux que le retour du roi fut en Belgique l'enjeu d'une bataille féroce où les coups bas et les propos diffamatoires, visant entre autres la princesse, ne manquèrent pas. Que les circonstances aient été exploitées par des hommes et des partis engagés dans une concurrence effrénée, on ne peut le nier. Que le jeu d'influences politiques se soit souvent nourri d'arguments de bas étage, on n'a que l'embarras du choix pour l'illustrer. Mais en aucun cas, les deux camps ne se sont opposés comme le vice à la vertu, comme on tend à le prôner ici. Quand le combat politique glisse dangereusement vers la guerre civile, il serait étonnant que, de part et d'autre, les meneurs s'encombrent de scrupules dans le choix des armes. Force est néanmoins de constater qu'à part une minorité républicaine, ils ont su, au-delà de leur appréciation divergente d'un homme et du rôle qu'il joua pendant la guerre, transiger pour sauver la monarchie constitutionnelle, le régime parlementaire et la dynastie. La décennie qui suivit en porta d'ailleurs témoignage, qui vit un jeune roi

³² Présentant à la fois *Le livre blanc* et *Pour l'Histoire* comme une « opération vérité », les auteurs n'hésitent pas à en conclure (p.147) : « Les historiens aujourd'hui savent. Les jeunes de demain sauront. » Il est vrai qu'aujourd'hui, les historiens en savent nettement plus qu'hier, grâce surtout à l'étude rigoureuse des sources accessibles. C'est pour cela qu'ils souhaitent ardemment, au lieu de multiplier des ouvrages comme celui-ci, qu'on lève au plus tôt l'interdiction d'accès à certaines archives.

rétablir et raffermir autour de lui l'unité nationale.

La période qui fait suite à la Question royale ne semble pas très présente, ni dans la mémoire de la princesse, ni dans les notes et commentaires de ses confidents français. Selon ces derniers, c'est l'époque du « bonheur sans entraves ». C'est pourtant aussi celle où le couple royal, résidant au Palais de Laeken, exerça une fonction tutélaire sur un successeur apparemment sorti trop tôt de l'adolescence et resté célibataire. Celle aussi où la princesse de Réthy pouvait encore jouer le rôle de reine-mère : « Ça a été une période difficile. La mère – j'étais vraiment comme sa mère – ne voulait pas s'occuper de l'activité politique de son fils. » Or, en restant discret sur cette décennie, on risque de ne pas comprendre la fracture qui survint en 1960 et qui fut à l'origine du déménagement de l'ancien couple royal à Argenteuil. Car le 15 décembre de cette année, le roi Baudouin épousa la princesse Fabiola de Mora y Aragon, qui devint de ce fait « Reine des Belges » et première dame du royaume. Le gouvernement Eyskens, voulant endiguer l'influence du roi retraité et de son épouse sur son fils, profita de l'occasion pour séparer les résidences des deux familles : il y aurait désormais d'un côté le roi régnant et la reine à Laeken, de l'autre roi retraité et son épouse à Argenteuil. Que la cohabitation de deux rois à Laeken ait posé très tôt la question de savoir qui était le vrai roi, s'illustre encore de manière indirecte, mais éclatante, des années plus tard, après la séparation de 1960. Dans les souvenirs de Son Altesse il y a cet épisode d'une soirée de réception à Argenteuil autour d'un Léopold III souffrant. À un moment donné, le majordome vient annoncer à la princesse : « Le roi est là ». À quoi celle-ci répond : « Bien sûr que le roi est là. Vous ne le voyez pas parmi ses invités ? » Or, la visite impromptue évoquée par le majordome était celle du roi Baudouin venant s'enquérir de la santé de son père.

Parmi les raisons de la séparation de 1960, il y a un événement lié au déménagement à Argenteuil et dont la princesse fournit ici une version qu'il est intéressant de comparer à d'autres témoignages. Quand le Premier ministre de l'époque eut à affronter une grève générale suite au vote de sa « Loi unique », il jugea utile de demander au roi Baudouin d'écourter son voyage de noces et de rentrer à Bruxelles. Or, il raconte dans ses mémoires³³ comment, rentrant au palais de Laeken avec les souverains, ils trouvèrent le palais vidé d'une partie de son mobilier, au point qu'il restait à peine une chaise pour s'asseoir. Apparemment, les déménageurs d'Argenteuil avaient eu une interprétation très originale de l'expression *sauver les meubles*. Dans la version de la princesse, cet épisode est

³³ G.Eyskens, *De memoires*, Lannoo, Tielt, 1993.

raconté différemment : « Le roi, lui, fait prendre quelques meubles à Laeken de façon que les enfants et nous puissions au moins nous coucher. Ce qui fit dire à certains que nous avions dévalisé Laeken. »³⁴ Il est piquant de constater que, selon ces témoignages, ce sont les chaises qui manquaient à Laeken et les lits à Argenteuil. Feu G.Eyskens aurait-il été cavalier au point de condamner l'ancienne famille royale à l'exil au château Tuck³⁵ sans lui offrir une couche décente ? En filigrane de cette accusation, on lit encore, dans le commentaire de nos auteurs français, la rancœur qui la motive : « Le jeune roi, en particulier, ne cache pas son antipathie pour Gaston Eyskens, lequel n'est pas tenu en grande estime par Léopold III. » Le lecteur se demandera : puisque tous ces acteurs de l'histoire ne sont plus de ce monde³⁶, et que la source même de ces confidences est décédée depuis lors, était-il utile et décent d'orchestrer ce genre d'escarmouches d'outre-tombe ? Le travail de mémoire est certes nécessaire, à condition toutefois de respecter la vérité historique sans favoriser des règlements de comptes par-dessus les dépouilles.

Quelle est l'image qui émerge finalement de ces confidences princières ? C'est celle d'une dame que la nature a généreusement douée d'atouts de corps et d'esprit, mais qui semble souffrir d'un handicap, qu'on pourrait appeler « le complexe de la roturière », le dépit de n'être pas née noble. Ce qui frappe surtout, c'est un discours qui s'apparente à celui de ces acteurs moins doués, dont on dit qu'ils « surjouent » leur rôle : à force d'en rajouter dans le ton et le geste, ils caricaturent leur personnage. Une princesse de souche apprend à fréquenter dès l'enfance tout le gotha des têtes couronnées avec leur progéniture. Il en résulte un non-dit naturel, celui de rapports et connivences de longue date qui n'ont pas besoin d'être évoqués, encore moins revendiqués. La princesse au contraire rate rarement une occasion pour faire remarquer qu'elle connaît depuis longtemps, voire depuis toujours, non seulement une reine-mère, un cardinal, un maréchal, mais une longue liste de nobles et de notables qu'elle égrène au gré de ses mémoires. Notons que toutes ces accointances sont vraies ou plausibles. Seule leur mise en évidence répétitive trahit le besoin de s'entourer à l'âge adulte d'un entourage huppé dont le hasard de sa naissance l'avait privée. Au surplus, l'insistance mise à faire défiler qui les duchesses de Guise ou de Vendôme, qui les comtesses de Huski ou de Fürstenberg, fait d'autant mieux ressortir les oublis. Ce n'est pas ici, on l'a vu, qu'on trouvera le

³⁴ Décidément pince-sans-rire, nos auteurs d'ajouter dans une note : « Ce point est controversé. »

³⁵ En réalité, le Premier ministre laissa au couple royal le choix entre le château du Stuyvenberg et le château Tuck à Argenteuil. Ce dernier fut préféré à cause de son environnement champêtre et son intérêt paysager.

³⁶ L'un des auteurs, Marcel Jullian, est lui aussi décédé le 28 juin 2004.

rappel de son amitié avec le couple Kühn-von Lussow, dont l'appartenance nazie était connue. Ce tropisme s'est sans doute encore affirmé plus tard, après le transfert à Argenteuil, où elle fit défiler une noria de célébrités. Ce qui fait dire à ses confidents français : « Tout ce qui compte sur les deux continents est passé à Argenteuil. » On oserait en douter si les auteurs n'y étaient passés eux-mêmes !

Le même « surjeu » explique peut-être les rôles gratifiants qu'elle se réserve dans ses souvenirs. Il s'agit certes d'une tendance propre, et peut-être inévitable, du genre mémoires : l'être humain n'est en général pas un témoin impartial de sa propre action. Il a tendance à appliquer à son passé une grille de lecture complaisante. Et même si le propos n'est pas délibéré, la mémoire sélective fait son œuvre qui embellit ici des attitudes peu glorieuses et gomme là les ombres au tableau. Or, la princesse était douée de suffisamment de qualités pour ne pas avoir besoin d'une telle auto-promotion. Retouchée par le souvenir, son image se distingue surtout par l'intelligence et le courage qu'elle met à bernier les Allemands : elle « leur fait des scènes », « leur invente des tas d'histoires », détourne leur attention en feignant de s'enfuir, camoufle des voitures, fait disparaître des documents, échange des valises ... Sans mettre en doute la réalité de ces performances, avouons que ce langage ressemble peu ou prou à celui de tant de Belges qui, vers la fin de la guerre ou après, n'avaient pour l'occupant qu'un mépris d'autant plus tardif qu'il avait été précédé d'une complaisance précoce. Il y a pourtant une exception : la princesse avoue avoir commis un vol. L'aveu vaut la peine d'être souligné. Cela se serait passé dans le Braunhaus, la résidence munichoise de Hitler, où la famille royale passa quelques heures lors de son transfert de Hirschstein à Strobl. « Là tout était brillamment illuminé, il y avait encore des tartines blanches, un pain qui avait l'air délicieux, du beurre, ce que nous n'avions plus. J'ai commis alors le seul vol de ma vie. » Le lecteur s'attend à ce que Son Altesse ait fait main basse sur cette nourriture appétissante pour sa famille affamée et elle-même, mais non. « Découvrant l'initiale, j'ai pris un couvert avec un H, un couteau, une fourchette, sans le dire au roi. Il l'a su longtemps après. Ça l'a fait sourire. Et une petite serviette aussi, avec les initiales A.H. brodées. » On ne sait ce qui est le plus désarmant dans cette confession, l'aveu d'un menu larcin sitôt pardonné, puisqu'il se fit au détriment de Hitler, désormais réputé « monstre » ou « fou » ; ou l'esprit d'à-propos de la roturière qui, en dépit des circonstances tragiques et à l'insu de son noble époux, n'oublie pas sa future collection de souvenirs : ça peut toujours servir de conserver les traces des grands de ce monde ! (On se souviendra qu'elle conserva aussi une de ces gélules bleues, « tout

desséchée ».) Néanmoins, pour contrebalancer cette seule peccadille, que d'actions, de pensées et de paroles vertueuses ! N'ira-t-elle pas, lors d'un de ses nombreux périple après l'abdication du roi, jusqu'à donner « le baiser au lépreux » à l'une de ces pauvres femmes de l'île de Molokaï, rendue célèbre par le Père Damien ! De même, après avoir vu l'horreur de Dachau, ne décidera-t-elle pas « de rejeter tout ce qui était accessoire et de n'accorder d'intérêt vraiment qu'à l'essentiel. » Le lecteur en concevra une gratitude rétrospective, tremblant à l'idée de ce qu'elle aurait pu souhaiter, si elle ne s'était pas bornée à l'essentiel.

Réfléchissant sur le sens et la portée de ces mémoires dictés et entrelacés de commentaires gratifiants pour les uns, injurieux pour les autres (Pierlot et Spaak sont traités de *personnages*, Van Acker et Spaak *rivalisent d'hypocrisie et de mensonges*, Gutt et De Vleeshauwer sont des *contorsionnistes*, Spaak s'est *abaissé au niveau d'un orateur de trottoir*, etc.), on se dit que le choix est décidément malaisé entre d'une part un travail complaisant, confirmant les préjugés du plus grand nombre et dès lors promis à un succès de vente, et d'autre part une enquête exigeante et de longue haleine, couplant rigueur et indépendance d'esprit, quitte à n'attirer l'attention que des historiens et à ne figurer que dans les bibliothèques spécialisées. Si l'on a le courage de choisir la deuxième voie, à coup sûr la plus ardue, il s'impose de suivre le conseil d'un orfèvre en la matière, l'historien J.Stengers. À certains qui lui reprochèrent, après la publication de son *Léopold III et le gouvernement*, de n'avoir pas interrogé Léopold III, il répondit : « Il m'aurait certainement reçu avec la plus grande courtoisie. Mais comme je suis moi-même un homme poli, cela m'aurait gêné dans ma démarche d'historien : comment, après avoir été traité avec amabilité, dire aussi facilement des choses qui pourront paraître désagréables à celui qui vous a gracieusement reçu ?³⁷ » Cette sagesse vaut sans doute encore davantage lorsque l'hospitalité est le fait d'une dame sûre de sa séduction et de son savoir-faire, comme l'était la princesse Lilian. Comment en effet, après avoir bénéficié de telles gâteries, ne pas paraître grossier ou mufler en posant des questions critiques, en émettant des réserves, voire en soulignant des contradictions ? Comment, en sortant d'Argenteuil ou de Biot, ne pas se laisser aller à écrire : « Lors des réceptions, les femmes font assaut d'élégance. Peine perdue, la reine de la soirée est toujours la même. Bien qu'elle en ait refusé le titre et le rang, la princesse Lilian est inégalable ; sa beauté, son maintien, sa distinction exceptionnelle en font la reine de toutes les réceptions, d'autant qu'elle porte à ravir les toilettes que les plus grands couturiers créent pour elle. Dior, Chanel, Saint

³⁷ J.Stengers, *op.cit.*, p.269.

Laurent, Balenciaga, Givenchy se disputent l'honneur de l'habiller. Il est vrai qu'il leur serait difficile de trouver meilleure ambassadrice de la haute couture. » Il est vrai aussi qu'on ne lit pas souvent de telles flagorneries dans des travaux d'histoire qui se respectent.

Reste un inconvénient inhérent à la règle de J.Stengers : la liberté moindre découlant de l'hospitalité qu'on a reçue est parfois compensée par une information plus précise, voire par des pièces confidentielles, sur un événement dont la personnalité interrogée fut le témoin direct. Or, l'historien n'est en ce cas pas mieux loti que le journaliste qui obtient un renseignement exclusif grâce à ses accointances avec certains hommes politiques ou d'autres sources. S'il veut préserver ce rapport de confidentialité, il devra observer une certaine retenue, celle-ci étant le premier pas vers une information unilatérale, voire vers une désinformation. On assiste alors au dilemme de ces envoyés spéciaux dans la Chine de la Révolution culturelle, qui avaient le choix entre deux solutions également décevantes : ou bien, témoins des événements sur place, ils n'en communiquaient à leur journal qu'une version édifiante qui plût à leurs hôtes chinois, ou bien ils allaient au-delà, décrivant ce qu'ils avaient réellement vu, et dès lors les autorités chinoises leur supprimaient le visa. En fin de compte, plus on est proche de la source d'information, plus on partage avec elle une certaine connivence, et plus on a de raisons de n'en diffuser que la partie permettant de ne pas s'en éloigner. Ce paradoxe se double encore d'un autre problème quand un témoin censé détenir des renseignements intéressants se plaît à choisir lui-même, parmi les impétrants, ceux qui ont eu – et dont on espère qu'ils auront dès lors – la plume suffisamment souple pour orienter l'information dans le sens voulu. Il est en effet troublant et peut-être significatif que certains auteurs ayant publié des travaux sur la Campagne des 18 jours, la Question royale ou la dynastie, semblent avoir laissé au vestiaire quelques principes élémentaires de la critique historique, dès lors qu'ils furent reçus en audience par le témoin principal. Il est tout aussi troublant que s'agissant d'esprits indépendants, soucieux uniquement d'approcher tant bien que mal la vérité historique, la plupart ont ou bien suivi le précepte de J.Stengers, ou bien n'ont jamais été reçus par le Palais, malgré leur demandes parfois insistantes. C'est ainsi qu'E.Raskin, qui cite dans son ouvrage sur la princesse Lilian le témoignage direct de pas moins de cinquante personnalités politiques, universitaires et journalistiques, n'a jamais pu obtenir celui de l'intéressée principale. Par contre, nos deux auteurs français, qui se sont volontiers pliés à cette instrumentalisation rodée, n'ont semble-t-il eu aucune peine à franchir sa porte, en Belgique comme en France, autant de fois qu'ils l'ont souhaité. Ceci

explique sans doute cela.